

AFRIATECH
 Archivage Numérique-GED-Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
 Web : www.afriatech.com Email : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70
 Objectif 2015 : **zéro papier !**

Drame comorien/Des sœurs siamoises à l'hôpital d'Afagnan
NOS MERES INVITEES A UN MEILLEUR SUIVI DES GROSSESSES P 2




TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



Requête en révision du procès d'atteinte à la sureté de l'Etat
LES "DEFENSEURS" DES DROITS DE L'HOMME RETROUVENT LEURS TOGES D'AVOCATS DE LA DEFENSE P 3

Curieuse participation à l'amélioration du cadre électoral
L'ANC POURSUIT SON DIALOGUE DANS LA RUE P 4

Du Centre Culturel Français à l'Institut Français
LES CHANGEMENTS DE SARKOZY CONTRE LA PROGRESSION DU FRANÇAIS P 6

Le Civisme Aujourd'hui
RESPECTONS LE DRAPEAU P 4

Licenciements abusifs, promotions fantaisistes et tribalisme à la BRS Togo
LE DG GOEH AKUE KPAKPOVI MARTIAL DANS SES ŒUVRES P 2



Foire Artisanale du Togo
KARA 05 au 15 juillet 2012
 Thème : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

TR 058 du 23 mars 2012
 Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Drame cornélien/Des sœurs siamoises à l'hôpital d'Afagnan **NOS MERES INVITEES A UN MEILLEUR SUIVI DES GROSSESSES**



Elles ont vu le jour le lundi 19 mars à l'hôpital Saint Jean de Dieu d'Afagnan d'une césarienne effectuée sur la personne d'une jeune élève de 18 ans. Il s'agit des deux sœurs siamoises collées au niveau du Thorax. Selon le responsable de l'hôpital, elles proviennent d'un œuf homozygote et la malformation serait intervenue au cours de la grossesse. La mère et les deux filles seraient bien portantes et seraient en attente des résultats des recherches lancées par le centre pour trouver un hôpital spécialisé afin de procéder à l'opération de séparation. Pour l'instant, l'hôpital Saint Jean de Dieu n'est pas en mesure d'assurer si les deux filles sortiront vivantes de cette opération, ce qui éviterait à la mère d'être confrontée à un choix cornélien : une vie au dépend d'une autre.

Il faut noter que lors de cet accouchement, la césarienne qui n'était pas prévue a été exécutée quand on s'est rendu compte que le pronostic vital de la mère était engagé. Toutefois, même si les médecins reconnaissent à la mère le mérite d'avoir passé trois consultations prénatales ils lui reprochent de n'avoir pas passé l'échographie qui aujourd'hui est une obligation pour les femmes enceintes. Cette échographie aurait pu permettre de mettre un terme à cette grossesse sans pour autant aller contre la morale car il vaut mieux arrêter une grossesse à risque que de devoir faire un choix entre deux êtres qu'on a soit même porté pendant neuf bons mois en son sein sans l'assurance de garantir la vie de celui qu'on a choisi. C'est l'occasion d'exhorter nos sœurs et nos mères à plus d'attention et de suivie de leur grossesse. En plus il faut aussi un respect strict des prescriptions médicales et éviter de s'acheter des drogues comme médicament.

A l'heure où le programme Carma garantit la gratuité de la césarienne à toutes les femmes enceintes, il faut que celles-ci jouent convenablement leur partition de la mélodie en passant les consultations prénatales et l'échographie pour ne plus demeurer dans le doute à l'heure de la délivrance. Nous croisons tous les doigts pour que l'hôpital Saint Jean de Dieu puisse trouver un centre habileté à opérer la séparation et nous les croisons plus encore pour la survie de ces doux êtres angéliques.

Paul Katassoli

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

Licenciements abusifs, promotions fantaisistes et tribalisme à la BRS Togo **LE DG GOEH AKUE KPAKPOVI MARTIAL DANS SES ŒUVRES**

A l'heure où les plus hautes autorités de ce pays se battent pour le retour de l'apaisement et de la réconciliation entre les fils et filles du pays en vue de mobiliser et de tourner toutes les énergies vers le développement du Togo, certains hauts cadres de l'administration public, privée et parapublique s'illustrent négativement, par leurs comportements et prises de décisions, dans la gestion des structures dont ils assurent la direction. M GOEH AKUE Kpakpovi Martial, Directeur Général de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) Togo fait partie de ces responsables d'entreprises qui ne récompensent pas l'effort mais qui font dans le favoritisme et dans la promotion sur des bases régionalistes et ethniques. Arrivé à la tête de la BRS Togo, il y a quatre ans, le DG GOE AKUE, ancien collaborateur de feu Richard ATIPOE à la SNI, a suscité de l'espoir avant qu'en si peu de temps ses collaborateurs et employés ne découvrent le vrai visage de leur patron. L'homme qui les exhortait avec des phrases du genre : « Je vais vous faire aimer le métier ! Travaillez ! Travaillez ! Je vais vous récompenser » est devenu un vrai despote et un tyran pour la plupart de ses collaborateurs qu'il vire à tout bout de champs, si ce n'est pour les soumettre à un effroyable rythme de travail sans motivation comme cela se passe dans les autres banques de la place. Après avoir licencié abusivement un de ses agents répondant au nom de SALI Sidagna Hubert (dont le cas est encore devant le tribunal du travail, à la cours d'Appel et qui risque de coûter cher à la BRS), le DG GOEH AKUE vient d'entreprendre de virer M. Djassé KORINGA, un de ses meilleurs employés et élu par le Comité Qualité de la BRS pour le titre de « Meilleur Employé de l'Année 2011 » à la BRS Togo.

En effet, en début de chaque année, un comité interne de la BRS Togo



GOEH AKUE KPAKPOVI Martial, DG BRS-Togo

composé de Directeurs et chefs départements et de certains autres membres, appelé Comité Qualité, se réunit pour voter selon les critères de ponctualité, du bon sens du relationnel et de performance, les meilleurs employés de l'année. La réunion de ce comité a eu lieu le 8 mars dernier et a débouché sur l'élection des cinq meilleurs employés de l'année. Ces employés par ordre de mérite devraient être récompensés et honorés au cours de la Retraite stratégique qui est un évènement de retrouvaille en vue de l'amélioration de la qualité du service et de la redynamisation des activités et des performances du personnel dans l'optique des ambitions de la banque. C'est donc au cours de cette retraite stratégique qui a eu lieu, le 18 mars dernier, au Complexe de Restauration « LE WAGON » que celui qui devait être couronné comme « Meilleur Employé de l'Année » a été viré par le DG, en attendant application dans les faits de la parole du tout puissant patron de la BRS Togo. La faute de cet employé irréprochable en sa qualité de rapporteur du comité qualité, aura

été d'avoir publiquement contesté la décision unilatérale du DG GOEH AKUE Kpakpovi Martial, qui malgré les résultats à lui communiqué par le Comité Qualité, a décidé contre toute attente de donner le Prix du Meilleur Employé de l'Année à M. SOUMAGBO Kokouvi, le 5e employé au classement, ignorant royalement les quatre meilleurs qui ont reçu les meilleurs scores lors de l'élection. Et pour cause, les quatre premiers seraient des employés issus des ethnies du Nord du Togo. Nous publions en fac similé les résultats du récapitulatif du vote issus du procès verbal de la réunion du Comité Qualité tenue le 8 mars 2012. Voilà comment de façon cavalière et arrogante, le DG GOEH AKUE Kpakpovi Martial indispose ses employés et sape leur effort à l'autel du tribalisme. L'homme n'en est pas à sa première forfaiture. L'indignation est grande à la BRS et des actions sont entreprises pour éviter que M. Djassé KORINGA ne soit pas licencié comme l'a promis le « DG ». Nous y reviendrons.

Patrick NIMA

Résultat du vote : (les 5 premiers)

Nom et Prénoms	Ponctualité	Bon sens du relationnel	Performance	Total	Rangs
ADEWUI Aklessô	28	0	15,39	41,39	2ème
KATANGA Essodina	9	9	15,04	33,04	4ème
KORINGA Djassé	18	10	13,69	41,69	1 ^{er}
SOUMAGBO Kokouvi	9	9	14,79	32,79	5ème
TEOUBOUA Essossinam	24	0	13,94	37,94	3ème

Enfin, les membres du comité ont signé séance tenante, le procès verbal du dépouillement. Dans l'ensemble, il est reconnu une forte proportion des bulletins nuls (32 %).

La séance fut levée à 18 h 50 mn.

Fait à Lomé, le 08 mars 2012

Le Président


Tchédji KOULOUN

Le Rapporteur


Djassé KORINGA

Requête en révision du procès d'atteinte à la sûreté de l'Etat LES "DEFENSEURS" DES DROITS DE L'HOMME RETROUVENT LEURS TOGES D'AVOCATS DE LA DEFENSE

Les animateurs de la société civile togolaise, en l'occurrence les avocats qui militent à leur manière à la promotion et au respect des droits de l'homme au Togo, n'arrêteront pas de nous surprendre dans les entourloupettes dont ils ont le secret et qu'ils n'ont jamais cessé de nous gratifier depuis qu'ils se sont constitués de gré ou de force comme avocats dans l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat qui a connu son dénouement en septembre 2011 et qui a permis aux togolais de se rendre compte qu'il ne s'agissait pas d'une fable et d'un complot imaginaire comme ces avocats défenseurs l'ont présenté pendant des mois avant l'ouverture du procès. Depuis le mardi 20 Mars dernier, les avocats qui ont exigé à travers marches et déclarations la libération de leurs clients ont repris du service en soumettant au Garde des sceaux, ministre de la justice, une requête en révision appuyée par une demande de remise en liberté de leurs clients en se fondant sur les dispositions des articles 408 point 4 et 410 alinéa 2 du code de procédure pénale. Selon les conseils de prévenus « il est plus que clair que si la Chambre Judiciaire de la Cour Suprême avait à disposition le Rapport d'enquête de la CNDH sur les allégations de torture,



elle n'aurait pas rendu sa décision comme elle l'a fait, dans la mesure où les informations obtenues l'ont été sur la base des aveux extorqués sous le coup de la torture ». Ignorant à volonté les déclarations de plusieurs détenus (Kpatcha Gnassingbé, le Commandant ATTI, le Commandant AMAH,...) qui ont affirmé n'avoir jamais été torturés, faisant également abstraction de toutes les déclarations auprès des juges enquêteurs et instructeurs, déclarations faites parfois en présence de certains parmi le collège des avocats, ceux-ci indiquent dans leur requête qu' : "après les conclusions de la CNDH, il est de nos jours clair que tous les détenus ont été torturés dans ce dossier dans la mesure où tous ont été détenus au secret pendant plus de deux ans

coupés du monde extérieurs, privés de la visite de leurs familles, amis, voire de leurs Avocats" et d'ajouter que : « tout milite aujourd'hui en faveur de la libération de ces personnes »

Cette requête relance une autre procédure que plusieurs juristes analysent comme perdue d'office. Plus motivés par les honoraires, ces avocats tentent vainement de redonner un certain espoir à leurs clients.

A la place de cette requête en révision, les conseils auraient mieux fait de plaider pour l'aboutissement de la grâce présidentielle qui de l'avis des plus objectifs demeure la seule issue pour cette infraction hautement politique.

Patrick NIMA

Allégations d'escroquerie dans les transports universitaires QUI SONT EN REALITE CES CHAUFFEURS AU CENTRE DE LA POLEMIQUE ?



Il est apparu dans une certaine presse que les bus universitaires font l'objet de surcharge et aussi que les chauffeurs en charge de ces bus se livrent à un jeu d'escroquerie en encaissant 50 francs en lieu et place des tickets ventilés par les services du COUL. Qui sont ces hommes qui bravent parfois tous les dangers pour se mettre au service des étudiants ? De quoi est fait leur quotidien ? Sont-ils des arnaqueurs ? Notre rédaction a essayé d'en savoir plus par une descente sur le terrain universitaire.

Pour la plupart, ces chauffeurs sont des hommes qui habitent à de grandes distances du parc automobile universitaire logé dans l'enceinte du lycée de Tokoin. Plusieurs parmi eux ont reconnu habiter à plus de vingt kilomètres de Lomé et n'ont pas voulu donner plus de précision sur leur domicile. Ils sont tenus de répondre présent chaque matin à 4 heures quel que soit le temps qu'il fait. « Une fois que vous n'êtes pas présent jusqu'à 4 h 30, considérez que vous êtes absent », nous ont-ils déclaré. Ils doivent donc arriver très tôt au service malgré la grande distance à parcourir pour y être et malgré le fait qu'ils rentrent tard le soir après avoir déposé les étudiants aux différents points de chutes sans compter les gymnastiques et la grande dextérité dont ils doivent faire preuve pour conduire ces bus long de 15 mètres en plein embouteillage par ces temps de grands travaux dans la capitale. Ils sont soumis aux caprices des étudiants lors de ces voyages et sont contraints de faire avec les blagues parfois injurieuses de ces derniers. L'un d'eux – chauffeurs – déclare avec humour « ils disent toutes ces bêtises mais nous sommes habitués », avant d'ajouter gravement « parfois quand on a des problèmes à la maison, il faut refuser de conduire pour ne pas mettre leur vie en danger ». Par rapport aux

allégations d'escroquerie ils s'en offusquent et se demandent que s'ils avaient en effet chaque soir une somme de 30000 ou 50000 francs, soit plus de 1500000 francs dans le mois, qu'est ce que cela leur coûterait de s'acheter une maison en pleine ville que de se louer une « piaule » dans la banlieue lointaine de Lomé. Ils sont arrivés à en rire en montrant leurs chaussures parfois usées et leur allure pas très enviable. Sont-ils vraiment coupables de ce dont on les accuse ? Nous ne saurons le dire. Mais une chose est sûre, ces hommes en veulent véritablement aux journalistes pour avoir diffusé des informations qui salissent leur honneur, en plus du fait qu'ils soient obligés de supporter les caprices des étudiants et parfois même des conducteurs de taxi-moto qui leur jettent des insultes à travers les vitres et par-dessus les épaules.

Il faut noter que les bus universitaires qui sont dits surchargés ont des capacités qui varient. A la cérémonie de réception qui était organisée à leur arrivée il y a quelques années, les concessionnaires et autorités universitaires avaient parlé des bus de 100 places – 50 places assises et 50 places debout – et 150 places – 40 places assises et 110 places debout. Il faut reconnaître que, vu de loin et en pleine circulation, ces bus donnent l'impression d'amasser de la foule mais une inspection à vide révèle autre chose. En effet, dans les bus de 100 places, il y a deux rangées de deux places assises et une barre de chaque côté auxquelles peuvent s'agripper les passagers debout. Quant aux bus de 150 places ils offrent plutôt deux rangées d'une place assise et deux barres de chaque côté pour les 110 passagers debout. Toutes ces précisions obtenues, le mot surcharge peut-être enlevé de l'étiquette collée aux bus universitaires. On peut cependant évoquer pour les prochaines commandes de bus, une adaptation en espace afin que les passagers – étudiants – puissent se sentir à leur aise dans leur bus. Aux chauffeurs, nous présentons des félicitations pour le travail accompli jusqu'à ce jour et les encourageons à, tous les jours, remettre le métier sur l'ouvrage. Vivement que les nouveaux bus réceptionnés par le président de la république dont certains sont alloués aux deux universités du Togo soient mis en circulation pour soulager les acteurs de ce secteur.

Pablo ZOUBE

Tueries en série des jeunes filles à Agoè LEVEE DE VOILE SUR LE MODE OPERATOIRE DES CRIMINELS

Touffue comme une toile d'araignée au départ, l'histoire se démêle progressivement au fil des jours. Il y a en effet quelques jours, c'est un pasteur et un fonctionnaire de Togocel qui ont fait l'objet d'arrestation pour leur implication dans cette affaire macabre. Au fait, comment opéraient-ils ?

Selon des sources proches de l'enquête, ces hommes au centre d'un réseau bien organisé ont un mode opératoire qui les a longtemps sorti des griffes de la gendarmerie. En effet, ils choisissent leurs victimes parmi les jeunes collégiennes de la capitale à qui ils promettent monts et merveilles. Celles-ci, naïves et attirées par le gain facile se font inviter dans un bar-auberge dans la zone d'Agoè. Ce n'est qu'à huis clos, que ces victimes se font pénétrer à l'aide des pénis en bois souvent utilisés par PSI Togo lors de ses séances de sensibilisation. Cela aurait pour effet de provoquer l'évanouissement de ces jeunes filles. Les criminels s'attèlent alors à extraire du sang des corps de leurs victimes à l'aide des seringues qui sont ensuite conditionnées dans des glissières. A force de répéter l'opération, la victime finit par trépasser, parce que vidée de son sang et il faut alors se débarrasser du corps. C'est alors que le mystique se mêle et rend difficile la tâche de la gendarmerie qui est en charge de l'enquête. Toujours selon nos sources, il est arrivé aux responsables de la gendarmerie de piquer de grosses colères parce qu'ils ne comprenaient pas comment, malgré la présence de patrouilles pendant des jours et sans interruption, on retrouvait des corps dans les prés d'Agoè. C'est tout simplement parce que les criminels ne déposaient pas les corps eux-mêmes. Après leur crime, ils transportaient les corps dans une voiture de marque étrangère – de la sous région – vers les lieux de dépôt. A distance raisonnable, ils prononçaient des paroles incantatoires qui avaient pour effet de réanimer les corps pour un court instant, le temps qu'ils puissent marcher seuls pour définitivement s'effondrer en pleine brousse. Quand ils n'arrivaient pas à trouver des victimes faciles et dociles, ils usaient d'aiguilles plongées dans du poison pour endormir leurs victimes. Ce sang et les organes extraits de leurs victimes sont ensuite mis en vente sur le marché noir. Les présumés coupables arrêtés évalueraient la seringue de sang à 300000 francs.

Tous deux – le pasteur et le fonctionnaire – ainsi que tous ceux qui ont été arrêtés dans cette fâcheuse histoire, non satisfaits de leur situation respective ont choisi de se faire de l'argent « sur le sang » des victimes innocentes et sur la douleur et le chagrin des familles éplorées. Un meurtre même s'il était un homicide est un poids pour la conscience et une faute grave contre la société. Alors, comment comprendre qu'une conscience humaine puisse s'accommoder à transformer l'être humain, nous dirions le sang et les organes humains en fond de commerce ? Une première victime, une dixième puis de fil en aiguille une vingtaine. Cela pose véritablement un problème de moral dans cette nouvelle civilisation. S'il est vrai que l'homme descend des animaux comme nous l'enseigne la science, il faut croire qu'aujourd'hui, il est en train d'y retourner, pas physiquement mais par sa barbarie et son manque d'humanité.

La Rédaction

Gestion durable des ressources naturelles et lutte contre l'érosion côtière LE TOGO ET LE BENIN FACE AUX PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX

Un « accord cadre » de coopération pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles a été signé vendredi dernier entre le Togo et le Bénin. Les documents paraphés pour une durée de 5 ans par le Ministre de l'environnement M. Kossivi Ayikoé et son homologue béninois M. Blaise Ahanhanzo-Glèlè, visent la création d'un cadre de concertation entre les deux Etats où les acteurs auront la tâche d'identifier les problèmes qu'ils rencontrent dans le domaine de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles. A travers leurs services techniques, ils vont élaborer un projet commun pour mieux résoudre les problèmes comme l'érosion côtière, le trafic illégal du bois et bien d'autres choses encore. « La naissance de cadre de coopération prouve qu'il existe de droit et de fait, une volonté de maîtriser et d'assurer le bien être des populations de nos pays en matière notamment de la gestion du trafic des huiles usagées, de lutte contre l'érosion côtière, et le trafic illégal du bois » a souligné M.

Blaise Ahanhanzo-Glèlè. Grâce à cet accord un système commun de surveillance et de contrôle de la circulation des engrais chimiques et des pesticides sera également mis en place », à l'entendre.

Il n'est plus à rappeler que malgré les mesures prises par les gouvernements de ces deux pays voisins, l'érosion côtière menace dangereusement leur côte. Au Togo le niveau de la mer est plus élevé que celui de la terre et son avancé surtout sur la côte orientale – Aného – devient un problème à résoudre dans un bref délai. Au Bénin la mer avance d'environ 10 à 15m par an selon certains spécialistes de l'environnement. Des infrastructures dans certains quartiers dont la zone des ambassades et Placondji ainsi que certaines maisons d'habitations ont été emportées.

L'union fait la force dit-on et face à cette situation les dirigeants de ces 2 pays trouvent mieux de se mettre ensemble afin de trouver les bonnes formules pour juguler les calamités naturelles.

London KAWANA (stagiaire)

Curieuse participation à l'amélioration du cadre électoral L'ANC POURSUIT SON DIALOGUE DANS LA RUE



Depuis la tombée du dernier verdict de la Cour de Justice de la CEDEAO qui a rappelé son incompétence pour juger de la possibilité de réintégration des neuf députés démissionnaires de l'UFC (aujourd'hui membres de l'ANC) à l'assemblée nationale, les dirigeants de l'ANC ont déserté le dialogue et se sont emmurés dans leur traditionnelle stratégie de lutte à travers marches de contestation, communiqués et interviews dans la presse. Plus d'un mois après leurs célèbres propositions dites scientifiques par leurs plus fervents admirateurs, l'ANC est de retour avec un autre constat sur la non fiabilité du fichier électoral actuel. Dans un mémorandum alarmiste et basé sur le tout dernier recensement général de la population, le parti de Jean Pierre Fabre dit avoir découvert « la stratégie de fraude du fichier électoral et les manipulations auxquelles se livre le RPT pour falsifier les résultats des élections ». De l'avis de plusieurs analystes de la scène politique locale,

cette trouvaille qui n'est pas nouvelle en réalité et qui plus est ne s'écarte guère de la ligne contestatrice du parti, est destinée à faire prendre la mayonnaise de la mobilisation auprès des militants et sympathisants qui ne comprennent plus grand-chose du jeu auquel jouent leurs leaders qui annonçaient il y a peu leur souhait d'entrer en dialogue avec les partis politiques présents à l'assemblée nationale. Ces nouvelles velléités de recours à la rue déabusée confirme le fait que décidément ce parti n'arrivera jamais à se départir des bains de foule et des manifestations publiques comme stratégie de conquête politique et électorale. De la présidentielle de 2010 jusqu'en décembre 2011, la parti des dissidents de l'UFC avait fait siennes certaines artères et rues de Lomé afin que ses militants, dont la mobilisation s'est faite de moins en moins compacte au fil des manifestations, puissent s'offrir des randonnées hebdomadaires de

contestation. Pour revendiquer une victoire qu'ils savaient n'avoir jamais remporté dans les urnes et pour faire revenir à l'hémicycle des députés dissidents que leur parti d'origine avait fait remplacer sur la base des démissions dont la valeur reste toujours à clarifier, les militants et sympathisants de l'ANC ont été de tout temps sollicités par leurs responsables qui leur ont souvent répété que l'issue de la lutte n'était qu'une question de jours et d'heures. A la veille de nouvelles sollicitations pour des descentes prochaines dans les rues, il apparaît nécessaire de faire ce petit constat. Dès la fin du mois de septembre prochain, l'actuelle législature prendra fin et dans moins de trois ans bientôt, une nouvelle élection présidentielle sera organisée au Togo. Les promesses des leaders de l'ANC d'obtenir gain de cause par la force de la rue se sont révélés des chimères et une grosse déception aussi bien pour les leaders marcheurs que pour les plus courageux militants qui ont participé aux marches par séquences intermittentes. A six mois des nouvelles élections, l'ANC devrait arrêter de distraire ses militants et sympathisants et s'apprêter comme le font déjà d'autres partis sur le terrain, pour les prochaines échéances, le véritable test de popularité pour ce parti qui dit être la substance de l'UFC, seconde force politique togolaise après le RPT.

Germain POULI

13e journée mondiale de la Poésie LE CENACLE REMEMORE LE PARCOURS D'ALEX DOSSEH-ANYRON

Après la journée internationale de la francophonie célébrée ce 20 mars de par le monde, c'est autour de la Poésie de retenir les attentions ce 21 mars. Comme à chaque 21 mars depuis l'an 2000 sur l'initiative de l'UNESCO, la communauté internationale a célébré la 13e journée mondiale de la Poésie le mercredi dernier. Au Togo, c'est l'Association de la Nouvelle Génération de Poètes Togolais, Le Cénacle qui a pris l'initiative de la célébration de cette journée depuis 2009. La Journée Internationale de la Poésie qui se célèbre pour la 4e fois au Togo grâce au Cénacle a permis à l'Association présidée par le journaliste-écrivain Kodzo Adzewoda Vondoly de rendre un hommage mérité à Alex Dosseh-Anyron, l'auteur de l'hymne national du Togo.

Les différentes activités qui ont été menées en prélude à cette journée les 17, 18, 24 et 25 février derniers ont connu leur apothéose ce 21 mars. Comme il est de coutume pour Le Cénacle depuis le début de la célébration de la journée mondiale de la Poésie au Togo, la célébration de cette a été faite en présence d'un invité d'honneur en la personne de Edem Kodjo, ancien Premier Ministre du Togo, également écrivain. D'autres personnalités ont également pris part à la célébration de la journée de cette année consacrée aux hommages à Alex Dosseh Anyron. Parmi elles, l'ancien Premier Ministre Joseph Kokou Koffigoh, M. Akakpo Edoh le Directeur de Cabinet du ministre des arts et de la culture, le Directeur de Goethe Institut, le directeur du livre, etc.

Le thème retenu par le Cénacle pour la célébration au Togo est « Vivre la poésie au-delà des écrits ». Entre autres activités au cours de cette 13e journée mondiale de la Poésie, il y a eu bien évidemment des expositions d'ouvrages poétiques, des déclamations de poèmes de la part des poètes membres du Cénacle. Une grande première pour le Cénacle, le déplacement de certains poètes de l'intérieur du Pays notamment ceux venus d'Atakpamé. En prenant l'initiative de la



célébration de la journée de la Poésie au Togo, Le Cénacle a pour objectif de faire connaître des jeunes poètes togolais en herbe et de hisser haut le nom du Togo en matière de Poésie. Pour y arriver la tâche se veut rude mais armée de courage et de détermination, le bureau du Cénacle compte y arriver avec le concours des bonnes volontés. « Nous ne doutons pas de votre bonne foi en cette initiative, mais nous sommes tout autant confiants que tôt ou tard, vous et nous, dirons de la Poésie togolaise qu'elle est une référence, tant en Afrique que dans le monde car elle aura quitté son étape embryonnaire pour une maturité absolue », a déclaré Kodzo Adzewoda Vondoly en direction des bonnes volontés.

Le cénacle est revenu sur le parcours de l'auteur de l'hymne national togolais qui était un enseignant lorsqu'il écrivait les paroles de cette chanson poétique. L'homme était un musicologue pour avoir étudié l'histoire de la musique et la théorie musicale. Feu Alex Dosseh-Anyron a eu à composer la musique du texte écrit par son frère Mgr Casimir Dosseh-Anyron pour le rendre mélodieux. L'œuvre des frères Alex et Casimir Dosseh-Anyron a été intitulée « Terre de nos Aïeux ». Pour immortaliser la mémoire de ce grand homme de l'histoire contemporaine du Togo, Le Cénacle a initié le Prix Alex Dosseh-Anyron du patriotisme. La première édition sera décernée le mois prochain à Edem Kodjo au cours d'une cérémonie à Lomé.

Didier ASSOGBA

Le Civisme Aujourd'hui

RESPECTONS LE DRAPEAU

Le drapeau fait partie intégrante des emblèmes d'un Etat. Le Togo comme toutes les autres nations du monde dispose d'un drapeau national qui mérite respect de la part des citoyens. Etendard sous lequel militent les citoyens d'un pays, le drapeau national véhicule plusieurs valeurs qui appellent les citoyens au patriotisme. Il symbolise l'indépendance d'un Etat. Le drapeau togolais conçu par le grand artiste plasticien feu Paul Ahyi, mérite respect et considération. Un respect qui fait des fois défaut chez certains togolais.

En dehors des Forces de l'ordre et de sécurité qui observent une certaine discipline envers le drapeau national, plusieurs autres togolais manquent du respect à cet emblème patriotique que nous devons nous approprier. A plusieurs endroits du pays, la montée du drapeau ne dit plus rien à certains concitoyens. En principe, tout citoyen devrait être au garde à vous à chaque fois que le drapeau national est en train d'être hissé sur le mât. Ces valeurs sont complètement perdues dans notre pays malgré qu'elles soient enseignées dans les plus bas niveaux de l'éducation nationale. D'où une autre thérapie pour amener les citoyens togolais au respect du drapeau national. Certains togolais ignorent encore les couleurs du drapeau de leur pays. Le drapeau togolais est conçu avec quatre couleurs. Il s'agit du Jaune, du vert, du rouge et du blanc,



comme nous l'enseignait notre maître du CP1 « vert, encore vert, encore vert ; jaune, encore jaune et le carré rouge ; étoile blanche : c'est le drapeau togolais ». Des couleurs qui ont chacune une explication par rapport à l'histoire coloniale et à la lutte qui a mené à l'indépendance du pays. En même temps qu'il est nécessaire pour les citoyens de respecter et de s'approprier le drapeau togolais, l'Etat a un rôle encore très important à jouer. A défaut d'instaurer le service militaire obligatoire pour les jeunes de 18 ans comme cela se fait dans les grandes démocraties, les autorités togolaises se doivent d'adopter un programme spécial sur la Morale et le Civisme dans les écoles et centres de formation. Le respect des emblèmes nationaux et la culture du patriotisme ne peut venir que de l'éducation et l'apprentissage des valeurs citoyennes depuis le bas-âge.

La Rédaction

afriatech motors
AUTOMOTIVE

Notre gamme **2012**

TOYOTA
Revendeur agréé

LEVRAISON
SOUS
45 JOURS !

Roulez sûr, Roulez TOYOTA



LAND CRUISER



TOYOTA PRADO



TOYOTA FORTUNER



TOYOTA CAMRY



TOYOTA COROLLA



TOYOTA RAV4



HILUX PICKUP



LAND CRUISER PICKUP

Visitez notre Site Internet : www.afriatech-motors.com

AFRIATECH MOTORS, 01 BP 4053 Lomé, Tél : +228 22 26 60 71 Fax : +228 22 26 60 72, Email : info@afriatech-motors.com

Toutes nos voitures sont Full Loaded

Journée mondiale de l'eau 2012 L'EAU SE RAREFIE, UNE NOUVELLE GESTION S'IMPOSE



Ce 22 mars, le monde entier a commémoré la journée mondiale de l'eau. Célébrée sous le thème : « L'eau et la sécurité alimentaire », la journée a permis aux différents acteurs impliqués dans le domaine de l'eau de plancher sur la nécessité d'assurer l'accès équitable à l'eau potable aux populations. Au Togo, elle a été marquée par une conférence de presse organisée par le ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Zackari Nandja. Le Togo n'est pas à l'abri du manque d'eau mais la bonne pluviométrie a contribué à l'apaisement du problème.

Il est certain que la vie de l'homme sur Terre est conditionnée par la disponibilité de l'eau qui se révèle un élément important de la nature humaine. L'eau c'est la vie dit-on souvent. Mais depuis quelques années, le réchauffement climatique a des conséquences certaines sur le couvert environnemental mondial et le problème de l'eau se pose avec acuité. Le problème se fait beaucoup plus sentir dans les pays au sud du Sahara où le climat subit des changements qui ne sont pas sans conséquences sur la pluviométrie. Ces raisons ont été à la base de la mise sur pied au Togo d'un ministère en charge de l'eau. Depuis plus de deux ans que ce ministère travaille, plusieurs forages ont été installés avec l'appui des partenaires financiers du pays pour répondre aux attentes des populations dans le domaine de l'eau potable. Il est évident aujourd'hui que le développement économique va de paire avec la croissance de la consommation de l'eau et la survenance des problèmes de disponibilité et de qualité. « Nous devons prendre conscience qu'en plus du fait qu'elle contribue à notre bien être dans ses utilisations de loisirs, de transport, de production d'énergie et autre, l'eau est fondamentalement reconnue comme besoin essentiel pour la vie et la survie de tous les êtres vivants et, c'est à juste titre qu'elle est sacralisée depuis les civilisations anciennes. Si sa dimension boisson semble mieux perçue car l'homme est à 70% constitué d'eau et qu'il lui faut en boire jusqu'à 1,5 litres par jour, qu'en est-il de son emploi à des fins agricoles ? », a déclaré Zackari Nandja dans son message à l'occasion de cette journée.

Comme l'indique le thème retenu pour la célébration, le lien entre l'eau et la sécurité alimentaire n'est plus à démontrer. Qui parle de sécurité alimentaire parle de l'agriculture. Or l'agriculture est dépendante de l'eau. En Afrique au Sud du Sahara et au Togo particulièrement, les activités agricoles dépendent de la pluviométrie. « La relation eau-agriculture date de plusieurs millénaires et la sécurité alimentaire, autrement dit, disposer et avoir accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisante est restée un souci permanent. Si l'eau de pluie a servi à lancer l'agriculture, très vite il a été nécessaire de transporter les eaux des rivières et des lacs ou les eaux souterraines pour la compléter ou même la suppléer. L'irrigation ainsi apparue dans les civilisations égyptienne et mésopotamienne est restée une technique en développement très appréciée au point d'être adoptée, améliorée et modernisée », a déclaré le ministre.

Même l'agriculture irriguée ne permet pas de résoudre le problème. Elle a su répondre à l'accroissement de la population par une hausse des rendements et une intensification des cultures mais elle a entraîné une augmentation significative des prélèvements en eau conduisant à l'apparition des problèmes environnementaux. Les problèmes de famines dans les régions arides à fortes densités humaines comme le sahel en Afrique en sont la preuve. Mais qu'à cela ne tienne, la bonne pluviométrie dont jouit le Togo permet de conjurer pour le moment le mal sur la Terre de nos Aïeux. « La maîtrise de l'eau est essentielle pour la production. Le Togo, notre pays bénéficie encore d'une assez bonne pluviométrie qui, associée à une bonne politique agricole assure à nos populations la sécurité alimentaire », a fait savoir le ministre Zackari Nandja qui prévient tout de même qu'« Il faudrait néanmoins prendre conscience des conséquences du changement climatique dont la plus importante est la perturbation des saisons. L'eau devra être regardée sous l'angle d'une denrée qui se rarefie. Et si l'agriculture doit rester le moteur du développement, alors il importe de repenser la gestion de nos eaux ».

Dias MISSOKO

Du Centre Culturel Français à l'Institut Français LES CHANGEMENTS DE SARKOZY CONTRE LA PROGRESSION DU FRANÇAIS

Le Centre culturel français, c'est fini. Vive l'Institut Français. Dans un souci d'harmonisation, l'ensemble des établissements culturels dans le monde répondent désormais à cette appellation. C'est le cas au Togo depuis le début de l'année 2011. Les habitants de Lomé et de toutes les capitales des pays africains francophones ont remarqué ce changement de nom, mais surtout des changements majeurs dans les méthodes de fonctionnement des ex-CCF. Lors d'une conférence de presse organisée à cet effet, l'ambassadeur de France au Togo, Nicolas Warnery, avait détaillé ces changements tout en rappelant la vocation culturelle de ces structures. Lieu de rendez-vous des artistes et des amoureux de l'art, du spectacle et de la culture, l'Institut Français est un espace privilégié au cœur de la capitale togolaise qui s'engage pour la promotion de la culture sous toutes ses formes : spectacle vivant, expositions, cinéma, sans oublier son centre de ressources d'une remarquable richesse. Force est cependant de constater que les Instituts dans leur forme actuelle sont devenus trop chers pour les habitués. En effet, à l'Institut Français de Lomé, les frais d'inscription ont doublé, pour un service qui n'est pas à la hauteur de ce qu'on connaissait avec le CCF. Au temps du CCF, pour une inscription de 1500, l'adhérent avait droit à un prêt de deux documents papier, un CD audio et vidéo et pouvait naviguer sur internet au moins une heure par jour sans déboursier le moindre sou. Aujourd'hui, même pour un adhérent qui paye 12000 francs, l'internet est à un taux forfaitaire de 400 francs l'heure. Avec le CCF, la carte donnait droit à certains spectacles mais aujourd'hui, on parle toujours de



taux forfaitaire. C'est dire qu'avec l'Institut Français, tout est devenu plus cher, en plus des employés qui se plaignent également d'un traitement médiocre qui leur serait réservé, tout ceci ajouté à des conditions de travail de plus en plus difficiles. Tout est donc fait pour enlever le goût de fréquentation du centre en ce temps où tous les experts sont unanimes pour reconnaître que la langue française est en perte de vitesse au profit de l'anglais et figurerait à la douzième place des langues les plus parlées au monde derrière les langues comme l'arabe l'espagnol, l'anglais... Les diplomates approchés à ce propos analysent tous ces changements par une nouvelle politique de la France vis-à-vis de l'Afrique. Pour eux, la coopération française trouvait les CCF improductifs et à ce titre, il fallait trouver une nouvelle formule pour y remédier. Pour cette nouvelle diplomatie, le temps de la culture est passé et il faut investir maintenant dans autre chose comme le renforcement des positions militaires, la traque des dictateurs ; bref il s'agissait pour

Sarkozy et sa bande de renforcer les positions militaire et économique de la France sur le continent. Aujourd'hui, l'Institut accorde une attention nouvelle à la programmation cinéma et la création d'une programmation ciné club avec débats. En outre, l'IFT ouvre ses portes aux nombreux spectacles de danse et de musique proposés dans le cadre du Festival des Divinités noires. Tout a changé, mais pas en bien car l'Institut français est en train de perdre son statut de centre de ressources exceptionnel avec une riche documentation, des fonds de collections DVD et CD et la presse internationale et nationale à disposition. Si le français veut regagner une place dans le concert des langues, il faut que les Instituts de par l'Afrique et le reste du monde offrent plus que les centres. En matière de changement progressif, un acquis ne doit pas être remis en cause. Il faut plutôt lui en rajouter. Puisse les responsables des Instituts Français dans le monde en prendre conscience.

Paul KATASSOLI

Sortie d'album « SANS RANCUNE » DE RAS-LY CHEZ LES DISQUAIRES



Il est sans doute l'un des meilleurs reggae man togolais depuis sa sortie officielle dans les années 2000. Après son quatrième album « L'œil du rebelle » qui n'a pas connu le succès escompté, l'artiste qui se dit engagé aux côtés des peuples africains en général et du peuple togolais en particulier revient sur la scène musicale togolaise avec un 5e album plein de messages. Titré « Sans rancune », le nouvel album du reggae man qui «

véhicule des messages conscients pour les peuples » vient de voir le jour. Le lancement officiel de l'album a été fait hier 22 mars à Lomé avec le concours de certaines bonnes volontés.

L'album « Sans rancune » qui contient Six (6) titres a été entièrement enregistré en live avec le concours d'un producteur africain à Paris. Comme titre, on peut citer « Résolution X », « Totem », « Sos Journaliste en Danger ». Sur l'album, l'artiste a développé plusieurs thèmes politiques et sociaux comme ma réconciliation en Côte d'Ivoire, l'intervention de l'OTAN en Lybie, les droits de l'homme, la transhumance politique, la liberté d'expression, etc. De son vrai nom Tekoe Folly, Ras-Ly aborde tous ces thèmes en parlant de toutes les difficultés qu'il a eu à rencontrer dans sa jeune carrière. Et c'est « sans rancune » mais plutôt à cœur ouvert qu'il les évoque tant sur le nouveau disque que devant les médias. L'album qui sort officiellement à Paris dans les jours à venir est déjà chez les bons disquaires du Togo. Les mélomanes sont appelés à le consommer « sans rancune ».

Didier ASSOGBA

Coup d'Etat contre Amadou Toumani Touré : L'ETAT MALIEN AUX MAINS DES MILITAIRES



Bamako, capitale malienne vit une situation de crise depuis mercredi après-midi. Un coup d'état militaire est confirmé par les mutins qui tiennent la ville où un couvre-feu est en place. Retour sur la chronologie des événements et reportage de notre correspondant.

« Le CNRDR (comité national de redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat) a décidé de prendre ses responsabilités en mettant fin au régime incompétent et désavoué de monsieur Amadou Toumani Touré. La constitution est suspendue jusqu'à nouvel ordre, toutes les institutions de l'Etat sont dissoutes jusqu'à nouvel ordre. Un gouvernement inclusif d'union nationale sera constitué après consultation de toutes les forces vives de la nation. L'objectif du CNRDR ne vise en aucun cas une confiscation du pouvoir et nous prenons l'engagement solennel de restaurer le pouvoir à un président démocratiquement élu dès que l'unité nationale et l'intégrité territoriale seront rétablies », telles sont les grandes lignes de la déclaration lue sur l'ORTM par le Lieutenant Amadou Konaré, porte parole du comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat.

La ville de Bamako est pendant ce temps en proie à des pillages, de nombreux citoyens se voient dépouillé de leurs biens. « Restez tous à la maison. Je suis sorti et les militaires m'ont pris ma voiture et mes biens » explique un habitant. Pour mettre fin à ces actes de vandalisme, un deuxième communiqué est lu un peu plus tard à la télévision par le capitaine Amadou Haya Sanogo, président du CNRDR dont voici un extrait « Nous demandons à la population malienne de rester sereine et de garder son calme. Nous prenons toutes les dispositions nécessaires et utiles pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Un couvre-feu est décrété à partir de ce jour 22 mars à partir de 06h GMT et cela jusqu'à nouvel ordre ».

Tout est parti de Kati

Tout a commencé mercredi matin à Kati aux environs de 9h du matin. Kati est la ville-garnison où se trouve la poudrière de l'armée malienne. Des manifestants posent des barricades sur les routes et montrent leur volonté de

marcher sur Koulouba, la colline du savoir où est dressé majestueusement le palais présidentiel. Les forces de l'ordre empêchent les marcheurs de « monter ». Les militaires commencent à tirer des balles en l'air, c'est la panique totale en ville « je crois que les militaires vont faire un coup d'Etat au président ATT » nous déclarait un citoyen malien. A Kati, les rues sont bloquées et aucun mouvement des habitants vers un autre lieu n'est possible.

Il est 15h GMT mercredi, l'entrée de l'office de la radiodiffusion télévision du Mali (ORTM) est envahie par des militaires. Une vingtaine d'hommes se chargent de vider le lieu de ses travailleurs : techniciens, journalistes, chauffeurs etc. La chaîne nationale cesse donc d'émettre. « Ils nous ont demandé de rentrer à la maison. Dès que j'ai constaté la prise de la radio nationale par les militaires, j'ai pensé à un coup d'Etat » nous affirme un journaliste de l'ORTM que nous avons joint au téléphone. Un technicien de l'ORTM a trouvé refuge chez un ami à Badalabougou, quartier situé sur la rive droite de Bamako à quelques encablures de son lieu de travail. « J'habite à Kati. Je ne pourrai plus monter là bas aujourd'hui. Je vais passer la nuit chez mon ami. J'ai demandé à ma famille de rester sur place et de m'attendre ». La préoccupation est grande chez les populations, chacun y cherche des informations un peu partout : « Mon frère est dans l'armée, il vient de m'informer qu'un communiqué sera bientôt passé à la télévision » explique Monsieur Samassékou. Ces mutins revendiquent entre autres, le renforcement des moyens militaires de leurs collègues qui combattent au Nord contre le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), un groupe de jeunes touaregs armés qui demandent l'« indépendance » d'une partie du Nord du Mali. De violents combats ont déjà eu lieu depuis mi janvier dernier. Plusieurs dizaines de morts sont déplorés du côté de l'armée régulière du Mali.

Quelques heures plus tard, c'est au tour de la chaîne de télévision « Africable » dont le siège se trouve sur la rive droite de Bamako d'être saccagée par des militaires. Le signal est coupé depuis.

Jusqu'à minuit - 1h du matin, des tirs sont entendus dans plusieurs quartiers de la ville de Bamako. Des échanges de tirs sont également signalés à l'entrée du pont des martyrs qui relie la rive droite à la rive gauche de Bamako.

Le président Amadou Toumani Touré aurait quitté le palais présidentiel selon des sources militaires, cependant les mutins n'ont donné aucune information sur lui. Plusieurs ministres ont été arrêtés notamment le ministre des affaires étrangères dont la maison a été vandalisée. Deux candidats à l'élection présidentielle à savoir Modibo Sidibé, ancien premier ministre et Jeamille Bittar, président de la chambre des commerces du Mali ont aussi été arrêtés.

Afrik.com

Championnats nationaux de football D1 et D2 LA FTF CONDAMNE LES VIOLENCES SUR LES STADES

Pour une des rares fois depuis quelques années, la Fédération Togolaise de Football organise simultanément les championnats nationaux de football de D1 et de D2. La Première Division qui a démarré depuis Octobre 2011 sera ce week-end à sa 16e journée. Pour sa part, la Deuxième Division démarrée en début d'année a fini sa phase allée. Tous les matchs se déroulaient normalement à la satisfaction générale de tous. Mais depuis deux journées déjà, on commence par enregistrer des actes de violences sur certains stades. Tout a commencé à la 14e journée de la D1 sur le terrain de Maranatha FC de Fiofio à Womé lorsque le club du Président Gabriel Améyi recevait l'AS Douanes de Lomé. On pensait que le mal sera circonscrit là pour qu'il ne gagne pas les autres stades. Mais hélas ! Le week-end passé dans la ville de Bafilo, le duel entre les frères Tem de Sara Sport de la localité et de Sémassi de Sokodé a tourné à l'affrontement des supporters.

Le Match qui enregistrait un score nul jusqu'à la 90e n'est pas allé à son terme. La faute au 12e homme de Sara Sport qui a décidé de remplacer les joueurs de Bafilo sur la pelouse avec des jets de pierres. La délégation de Sémassi de Sokodé n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention des forces de l'ordre et de sécurité mobilisées pour la sécurité de la rencontre. Une situation qui interpelle la Fédération Togolaise de Football qui vient de réagir. En effet, dans un communiqué publié le mercredi, le Bureau exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF) s'est d'abord félicité du bon déroulement des deux championnats en cours au pays. Une satisfaction qui ne peut cacher la fausse note à l'origine de la cacophonie. C'est alors que le BE de la Fédé constate que les supporters de certains clubs se livrent à des actes antisportifs. L'accent est mis en particulier sur les actes de violences constatées lors du match Sara Sport - Sémassi à Bafilo le 18 mars dernier. « Le Bureau Exécutif de

la Fédération Togolaise de Football condamne ces comportements qui ont engendré des blessures et des dégâts matériels et rappelle que le football demeure un jeu où le Fair-Play doit régner en toute circonstance », précise le communiqué de la FTF. Cette condamnation des actes de violence sur les Stades est suivie d'une mise en garde de l'instance faitière du sport roi national qui annonce une enquête pour sanctionner les auteurs des actes de violences enregistrés. « Le Fédération met en garde les auteurs de ces violences et exhorte les dirigeants des structures décentralisées de la Fédération, les responsables des clubs, les supporters et le public sportif à tout mettre en œuvre pour assurer aux différentes rencontres un déroulement normal dans le respect des règles du jeu », peut-on lire dans le communiqué du BE de la FTF signé de son Président Gabriel Komlan Mawulawoé Améyi.

Didier ASSOGBA

Sénégal : LES SEPT ERREURS D'ABDOULAYE WADE



Malgré une solide expérience de la vie politique, le Président sénégalais Abdoulaye Wade vient de commettre sept erreurs qui peuvent lui être fatales. Il sait désormais qu'il joue une partie très serrée dont l'issue demeure incertaine.

Première erreur. Comme Gbagbo en Côte d'Ivoire, Wade a surestimé son habileté politique et sous-estimé la détermination du peuple sénégalais qui aspire au changement.

Deuxième erreur. Le fait de vouloir imposer son fils comme son successeur au mépris de toutes les règles démocratiques du pays, et en dépit des nombreuses protestations et indignations de la population ; c'est à croire qu'avec l'âge et l'usure de l'exercice du pouvoir, ce défenseur jadis, de la démocratie a, lui aussi, sombré dans l'irrationalité du pouvoir personnel.

Troisième erreur. Comme Gbagbo, il s'est laissé piéger par des sondages qui ne correspondaient à aucune réalité sur le terrain. Comme Gbagbo en Côte d'Ivoire, ses conseillers lui ont fait croire, sur la base de plusieurs sondages, qu'il gagnerait l'élection présidentielle dès le premier tour. Selon eux, il avait encore la confiance du peuple, et l'opposition étant divisée et incapable de se constituer en véritable menace pour lui.

Quatrième erreur. Sur la base de ces sondages qui lui donnaient une confortable victoire dès le premier tour, contrairement à 2007, Wade et son équipe ont fait une campagne électorale médiocre, mal préparée et surtout en décalage total avec ce que lui reproche son électorat et l'ensemble du peuple sénégalais. Ce qui devait être donc une simple formalité s'est avéré être une véritable catastrophe pour l'orgueil de cet homme à qui personne, dans son entourage, n'a osé dire la vérité. Cette douloureuse réalité l'oblige de fait à trouver des solutions pour inverser le rapport de force électoral au second tour. Il sait que ses chances d'y parvenir sont très limitées, voire même nulles, face à l'ensemble de ses opposants qui se sont tous ralliés à Macky Sall.

Cinquième erreur. Il a beaucoup espéré le vote massif de la puissante confrérie des Mourides qui n'a pas osé prendre le risque d'afficher sa préférence pour un homme fini et contesté. Se positionner pour un

homme désormais du passé, pouvait être une menace sérieuse pour elle, vis-à-vis de l'avenir et permettre de fait à la confrérie concurrente, les Tidianistes d'avoir les faveurs du nouveau pouvoir, ce qui aurait pu engendrer, de fait, des surenchères d'influence sur fond de leadership religieux.

Sixième erreur. Wade a trop compté sur les divisions et ambitions personnelles de ses opposants. De ce fait, il n'a pas vu venir Macky Sall qui, de manière très habile, a fait une très bonne campagne électorale sur les faiblesses et manquements des douze années de pouvoir de Wade. Sall a su depuis son départ du parti de Wade, se construire une personnalité crédible d'homme d'Etat en parcourant tout le pays depuis 2009. Cette stratégie de Sall l'a donc conduit à se désolidariser des sept autres candidats avec qui il avait signé un pacte de solidarité électorale qu'il n'a pas respecté. Il avait compris qu'il fallait faire campagne pendant que les autres opposants manifestaient à Dakar contre la candidature de Wade. Septième erreur. En tant que président sortant, il n'a pas su rassurer les populations sénégalaises durement touchées par le chômage, notamment les jeunes et les femmes. Les nombreuses coupures d'électricité et d'eau, qui minent le moral des Sénégalais, n'ont pas semblé être une priorité pour Wade lors de cette campagne électorale. Le prix du riz, qui est l'aliment de base au Sénégal, a doublé comme d'ailleurs tous les autres produits de consommation de première nécessité. Très loin du peuple qui lui a témoigné à deux reprises sa confiance, Abdoulaye Wade est resté insensible à sa détresse. Ses conseillers lui ont fait croire qu'il était toujours aimé du peuple. Il vient de se rendre compte lui-même que la réalité est toute autre : brutale et impitoyable.

Aujourd'hui, la question que se posent les Sénégalais est la suivante : pourquoi continuer à voter pour un homme dont la seule préoccupation est l'avenir politique de son fils ? Pendant ce temps-là, le petit peuple « ambitieux » de survivre en essayant de sortir de la pauvreté et de l'indifférence de ses dirigeants politiques.

Afrik.com



TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro
bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

ilico le fixe sans fil

Chemoi
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte ilico ou Chemoi prépayé vers un autre compte ilico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14.

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00